Conditions générales de Vente et d'Utilisation

Les prestations de service fournies dans le cadre de cette application le sont exclusivement sur la base de ces Conditions générales de vente et d'utilisation (CG).

Champ d'application

Il est expressément fait opposition à la validité de toutes conditions générales de l'utilisateur/utilisatrice de l'application (ci-après « utilisateur »).

Les CG s'appliquent à tous les utilisateurs de l'application. L'utilisateur valide son engagement au moment de l'acceptation du contrat d'utilisation de l'application. Lors de son inscription à l'application, l'utilisateur sera invité à accepter les CG qui seront alors valables pour n'importe quelle utilisation de l'application.

Cette application est fournie exclusivement aux consommateurs. Est interdite toute utilisation de celle-ci à des fins lucratives ou autres en relation avec une activité professionnelle de caractère industriel ou commercial. Sont admises à cette application toutes les personnes qui sont âgées de dix-huit (18) ans au moment de leur enregistrement à la dite application. Les mineurs n'ayant pas encore atteint l'âge de dix-huit (18) ans ne sont admis à employer l'application qu'avec le consentement de leur tuteur légal, préalable à l'enregistrement à l'application. Par son enregistrement à celui-ci, l'utilisateur certifie expressément avoir atteint l'âge de 18 ans ou, — dans le cas de utilisateurs plus jeunes — posséder le consentement du représentant légal. LA SOCIETE peut décider que même le consentement du représentant légal ne suffit pas.

Modification des conditions par LA SOCIETE

LA SOCIETE se réserve le droit de modifier ou de compléter ces CG à tout moment sans effet rétroactif, dans la mesure où cela est considéré comme nécessaire et justifiable (notamment pour s'adapter à la jurisprudence et aux lois en vigueur, au développement de nouvelles technologies, à combler des failles juridiques, élargir l'éventail des prestations de LA SOCIETE, etc.). Dans l'éventualité où de telles modifications devaient perturber l'équilibre contractuelle entre les parties, celles-ci seraient alors abandonnées.

Prestation

La prestation de LA SOCIETE consiste à mettre à disposition l'application et les serveurs qui permettent son fonctionnement. L'utilisateur est lui-même responsable des éventuels frais supplémentaires (ex. : pour la transmission des données, les logiciels ou matériels).

L'utilisation de l'application est réservée aux utilisateurs qui ont préalablement accepté un contrat d'utilisation en s'enregistrant et en créant un compte. L'utilisation de l'application est possible dès qu'un contrat a été accepté et que LA SOCIETE a ouvert un compte pour cet utilisateur. Le joueur obtient à cette fin un droit non transmissible d'utilisation des fonctions de l'application dans sa version du moment. Ledit utilisateur n'a aucune obligation d'accepter un contrat d'utilisation de l'application ni l'ouverture d'un compte sur l'application. Sauf des dispositions contraires, un utilisateur ne peut avoir qu'un compte.

Le contenu de l'application est susceptible d'être actualisé, modifié, élargi, afin d'assurer un intérêt constant et à long terme pour un grand nombre d'utilisateurs. En conséquence, l'utilisateur ne reçoit le droit d'utiliser l'application que dans sa version du moment. L'utilisateur n'a aucun droit de rétention de l'application dans l'état existant lors de l'acceptation du contrat.

LA SOCIETE se réserve le droit d'arrêter l'application à tout moment, sans en exprimer les raisons. LA SOCIETE fournira un préavis approprié concernant la fin de l'application.

LA SOCIETE ne s'engage pas sur un taux de disponibilité de l'application. LA SOCIETE ne s'engage pas sur un délai de réponse pour les requêtes envoyées à LA SOCIETE.

LA SOCIETE ne s'engage pas sur un délai d'action suite à une infraction constatée aux obligations de l'utilisateur.

Obligations de l'utilisateur

Un utilisateur ne peut avoir plusieurs comptes en même temps dans l'application, sauf exception. LA SOCIETE se réserve le droit d'autoriser plusieurs comptes par utilisateur pour l'application. Dans ce cas, LA SOCIETE en avisera ledit utilisateur de façon appropriée.

L'utilisateur s'engage à respecter les lois et prescriptions qui lui sont applicables en cours d'utilisation de l'application, et de s'abstenir de :

- → Propager des propos injurieux, importuns, violents, faisant l'apologie de la violence, appelant à l'émeute, sexistes, obscènes, pornographiques, racistes, moralement répréhensibles ou autrement indécents ou interdits
- Injurier, importuner, menacer, effrayer, calomnier ou embarrasser les autres utilisateurs:
- → Propager des propos publicitaires, religieux ou politiques (cela comprend également toutes les appellations utilisées dans l'application, par exemple l'identifiant);
- → Accéder de façon illégale à des informations personnelles ou confidentielles d'autres utilisateurs ou de collaborateurs de LA SOCIETE, transmettre ou propager

les dites informations ou bafouer autrement la sphère privée des autres utilisateurs ou des collaborateurs de LA SOCIETE ;

- → Propager des allégations erronées sur la race, la religion, le sexe, les penchants sexuels, l'origine, le rang social des autres utilisateurs ou des collaborateurs de LA SOCIETE;
- → Accéder de façon illégale à des informations confidentielles de LA SOCIETE, de transmettre ou propager lesdites informations ;
- → Propager des allégations erronées sur LA SOCIETE ;
- → Prétendre être un collaborateur de LA SOCIETE, d'une entreprise liée ou d'un partenaire de LA SOCIETE;
- → Utiliser des contenus interdits ou illégaux ;
- → Exploiter des erreurs de programmation (bogues);
- → Prendre des mesures conduisant à une surcharge excessive du serveur et/ou pouvant porter une atteinte massive à la bonne utilisation de l'application pour les autres utilisateurs ;
- → Charger (« upload ») des fichiers contenant des virus, chevaux de Troie, vers informatiques ou données détériorées ;
- → Modifier l'application;
- → Utiliser des logiciels permettant la soi-disant exploration de données ou interceptant et collectant d'une autre manière des informations relatives à l'application;
- → Perturber les transmissions des serveurs de l'application ;
- → Pénétrer frauduleusement sur les serveurs de l'application.

Le non-respect des règles et interdictions énumérées peut être sanctionné par le blocage immédiat du compte selon la nature de l'infraction. Si une infraction venait à être détectée, l'un des employés qualifiés de LA SOCIETE serait habilité à décider, au cas par cas et en toute bonne foi, des mesures à adopter. L'utilisateur est conscient que la décision dudit employé est définitive. En outre, l'utilisateur accepte le fait que LA SOCIETE ne communiquera aucune information sur les méthodes employées pour détecter de telles infractions étant donné que celles-ci pourraient ensuite être contournées.

L'utilisateur doit s'assurer que le mot de passe qu'il reçoit ou aura choisi reste secret et, pour des raisons de sécurité, qu'il soit changé régulièrement. Si un tiers accède au compte de l'utilisateur après avoir acquis les données d'accès non efficacement protégées, l'utilisateur sera considéré comme celui qui aura agi. L'utilisateur est libre de prouver qu'il n'a pas agi et que l'accès à son compte était protégé convenablement contre les autres utilisateurs.

Défauts de l'application

LA SOCIETE met à disposition de l'utilisateur l'utilisation de l'application et des pages Web dans la version disponible du moment. Nonobstant ses droits en cas de défauts de l'application, l'utilisateur n'a pas le droit de demander à ce qu'un état

déterminé de l'application et/ou un éventail de fonctions de l'application soient retenus ou établis.

Il est conseillé à l'utilisateur, à titre de contribution au bon fonctionnement de l'application, de toujours signaler de façon appropriée les défauts survenant éventuellement dans l'application ou les autres prestations et correspondances de LA SOCIETE et de les rapporter en indiquant tout message d'erreur reçu.

LA SOCIETE n'assume aucune garantie au sens juridique, sauf stipulation contraire expresse écrite.

Responsabilité de LA SOCIETE

Dans la mesure où LA SOCIETE fournit des prestations à titre gratuit, elle ne répond en aucun cas d'autres dommages causés par faute lourde ou intentionnellement. Dans le cas de vices de droit, LA SOCIETE ne répond au-delà que pour les défauts dissimulés par dol.

Dans la mesure où LA SOCIETE exige une contre-valeur pour ses prestations, elle répond de façon illimitée en cas de faute lourde ou intentionnelle. LA SOCIETE répond de plus en cas de non-respect d'obligations contractuelles essentielles dû à la négligence. Elle ne répond toutefois pas des dommages imprévisibles et sortant du cadre du contrat. LA SOCIETE ne répond pas non plus en cas de négligence légère des autres obligations.

Les limitations et exclusions de responsabilité susmentionnées ne sont pas valides en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle et/ou à la santé, ou en cas de prise en charge d'une responsabilité par LA SOCIETE. La responsabilité de LA SOCIETE découlant de la Loi française relative à la responsabilité des fabricants et du champ d'application de la Loi française sur les télécommunications demeure entière.

Le montant du dommage prévisible est limité à 5 € par compte.

Le montant de la responsabilité pour la récupération des données de l'utilisateur est limité aux frais nécessaires à ladite récupération de données qui auraient aussi été perdues par la sauvegarde régulière et appropriée ou qui, en l'absence de sauvegarde régulière et appropriée, peuvent être réparées de façon quelconque et avec des moyens raisonnables à partir de données lisibles automatiquement.

Les limitations et exclusions de responsabilité susmentionnées sont également valides eu égard à la responsabilité des employés, salariés, collaborateurs, représentants et auxiliaires de LA SOCIETE; lesdites limitations et exclusions de responsabilité sont notamment aussi valides pour ce qui à trait à la responsabilité personnelle des propriétaires de parts, collaborateurs, représentants, organes et de leurs membres.

Toute modification de la charge de la preuve au désavantage de l'utilisateur n'est pas liée aux régulations susmentionnées.

Dispositions finales

Le droit de la République française s'applique aux présentes CG et à tous les contrats acceptés sur la base desdites CG. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale ainsi que les dispositions relatives aux conflits de lois du droit international privé français sont exclues.

Dans la mesure où l'utilisateur est domicilié ou réside habituellement hors de la République française, le tribunal dans la circonscription duquel LA SOCIETE a son siège est compétent pour juger des litiges émanant de ces CG. Cela vaut également lorsque le domicile ou le séjour habituel de l'utilisateur n'est pas connu au moment où la demande est initiée.

La nullité de certaines dispositions de ces CG n'affecte pas la validité des autres dispositions.

LA SOCIETE

Daté du : 21 Mars 2017